

Image not found or type unknown



Maladie ,séparé,depuis 2ans ,mes droits.

Par **zazoutilou**, le **27/09/2013** à **17:48**

Mon epoux a demandé le divorce,nous sommes séparés depuis le 28 janvier 2011,sa maladie s'est aggravée, actuellement hospitalisé, dialysé tous les 2 jours , il doit etre placé en long sejour .quels sont mes droits et mes responsabilités , tant que le divorce n'est pas prononcé?(pour financer la pension serai-je concerner)
est ce que le divorce peut etre prononcé.
Merci a vous